



COMMUNIQUE DE LA CAISSE MAROCAINE DES RETRAITES

7603 nouveaux pensionnés de la CMR régularisés sans interruption de revenu.

Le Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites porte à la connaissance des nouveaux pensionnés civils et militaires admis à la retraite au 1^{er} janvier 2012, que la Caisse a mis en paiement 7603 pensions durant l'échéance du mois de janvier 2012, soit plus de 96% de dossiers reçus.

Les nouvelles pensions ont, également, été précomptées à la source au titre des cotisations à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et des différentes mutuelles sectorielles.

Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts des administrations et organismes adhérents en termes de délais d'envoi de dossiers de pension ainsi qu'aux efforts des services compétents de la Caisse.